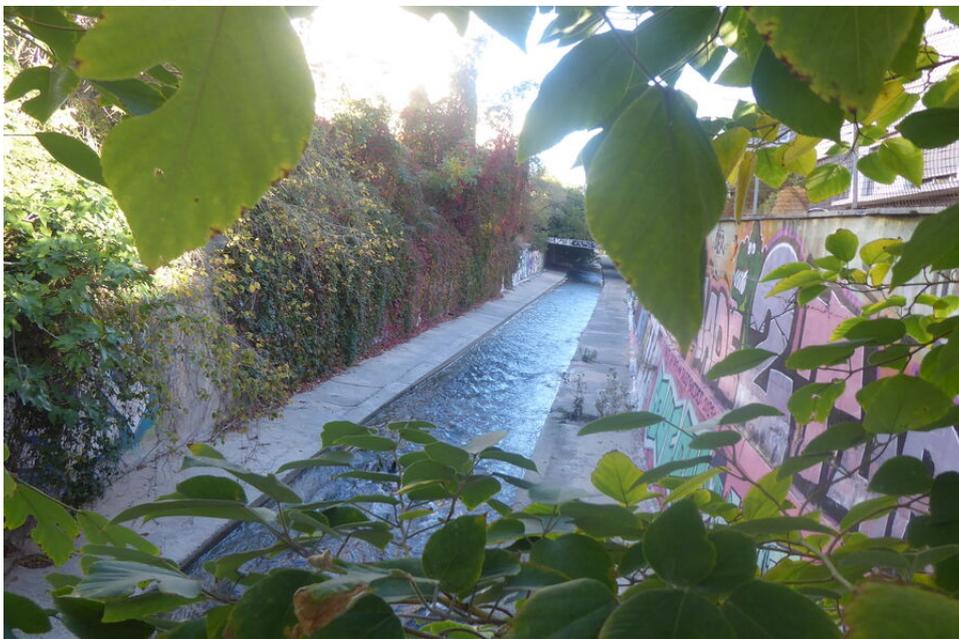


Pénurie d'eau, inondations : les paysagistes abattent leurs atouts

L'appropriation des objectifs du plan eau passe par un nouveau récit. L'Association des paysagistes-conseils de l'Etat en pose les jalons : ralentir le chemin de l'eau, partager ses débordements, la mettre en scène dans la ville pour la rendre désirable.

Laurent Miguet
30 octobre 2023 \ 14h18



© Laurent Miguet

Le projet de shunt du Jarret, à Marseille, conjugue la prévention des inondations et la révélation de l'eau aux habitants du quartier.

DANS CE DOSSIER

[Eau et paysage \(1/3\) : Retour aux sources pour un nouveau récit](#)

[Eau et paysage \(2/3\) : Vers un ré-enchantement de la confluence marseillaise](#)

[Eau et paysage \(3/3\) : « L'eau révèle une profession visionnaire », Sophie Alexinsky, présidente de l'Association des paysagistes conseils de l'Etat.](#)

Eau et paysage (1/3) : Retour aux sources pour un nouveau récit

Face aux sécheresses et aux inondations, les paysagistes conseil de l'Etat prônent un nouveau modèle agricole et une culture partagée du risque. Ils ont démontré l'efficacité de leurs solutions, les 25 et 26 octobre à Marseille, au cours d'un séminaire intitulé « L'épreuve de l'eau, les preuves de l'eau ».

Laurent Miguet
30 octobre 2023 \ 14h18



© Laurent Miguet

Dans les locaux flambant neufs de l'Institut méditerranéen de la ville et des territoires à Marseille, les paysagistes-conseils de l'Etat ont consacré leur séminaire annuel à l'eau, les 25 et 26 octobre.

Il s'en est fallu de 100 mètres ! Quand Emma Haziza évoque la rupture d'alimentation en eau potable évitée de justesse le 16 septembre 2022 par la métropole de Nantes, un frisson et des sueurs froides traversent l'auditorium flambant neuf de l'Institut méditerranéen de la ville et des territoires, ce 25 octobre à Marseille. Depuis près d'une heure, l'hydrologue tient en haleine son auditoire majoritairement composé de paysagistes-conseils de l'Etat (PCE), auxquels se sont joints des élus marseillais et des représentants des services déconcentrés du ministère de l'Ecologie.

Catastrophe évitée à Nantes

Peu connu, l'épisode nantais révèle la fragilité d'un système de gestion fondé sur une confiance aveugle dans les solutions techniques traditionnelles des ingénieurs, face à des phénomènes météorologiques extrêmes de plus en plus fréquents qui se produisent dans des milieux fragilisés par l'homme.

« La conjugaison de la sécheresse de la Loire et des grandes marées a provoqué la montée du bouchon vaseux », explique l'hydrologue. Elle y voit la manifestation d'une des menaces documentées partout dans le monde : « L'eau salée lourde remonte des exutoires, rendus vulnérables par des consommations excessives à l'amont ». D'où son exhortation : « Villes et champs, respectez le cycle de l'eau ».

Le cas d'école de la région Sud

Message reçu, à entendre le directeur départemental des Territoires des Bouches-du-Rhône : « Soyons plus raisonnables que nos aînés, qui pensaient dompter la nature ! Il est temps de revenir aux sources de ce sujet ancien, avec des approches renouvelées », encourage Patrick Vauterin. A l'unisson des paysagistes, cet ingénieur des ponts, des eaux et forêts préconise « de transformer en valeur ce que l'on éliminait ou enterrait ».

La région Provence Alpes Côte-d'Azur (Paca) offre un cas d'école, pour relever le défi : « Le système Durance Verdon fournit les deux tiers des consommations et constitue la principale source d'énergie renouvelable », rappelle Sébastien Forest, directeur de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal). Longtemps considérée comme « sécurisée », la ressource révèle ses limites, alors qu'elle offre quelques-uns de ses plus beaux paysages naturels à la France, comme en témoignent 217 sites classés et huit opérations grand site en cours.

Myopie marseillaise

Obstacle majeur sur le nouveau chemin que veulent tracer les pouvoirs publics, la conscience de la valeur de la pluie n'a pas encore imprégné les citoyens de la grande ville : « Encore fiers de nos 300 jours de soleil par an, nous entretenons un rapport conflictuel avec la pluie, avant tout ressentie comme une source d'accidents », déplore Mathilde Chaboche, urbaniste et conseillère municipale et métropolitaine de Marseille. Adjointe à l'urbanisme jusqu'en mai dernier, elle décrit l'héritage culturel et administratif comme « un cas d'école de non transversalité » caractérisé par la superposition de plans de prévention sans vision intégrée des risques d'incendie, d'inondation et de submersion.

Il en va autrement à Saint-Véran (Hautes-Alpes). Souvent désigné comme la plus haute commune d'Europe, tout en haut du bassin versant de la Durance, le village des Hautes-Alpes revient à ses sources, grâce à un processus de classement du système patrimonial d'irrigation créé au XI^{ème} siècle. Le canal trace un chemin de randonnée plat de 9 km, à travers les prairies fleuries encadrées par les aiguilles alpines. Il a structuré la vie économique jusqu'à la catastrophe de 1957 qui a saccagé le moulin. Avant de figer un programme, Michel Collin, PCE à la Dreal Paca, « recommande d'approfondir le travail de documentation ».

L'agriculture, un sujet explosif

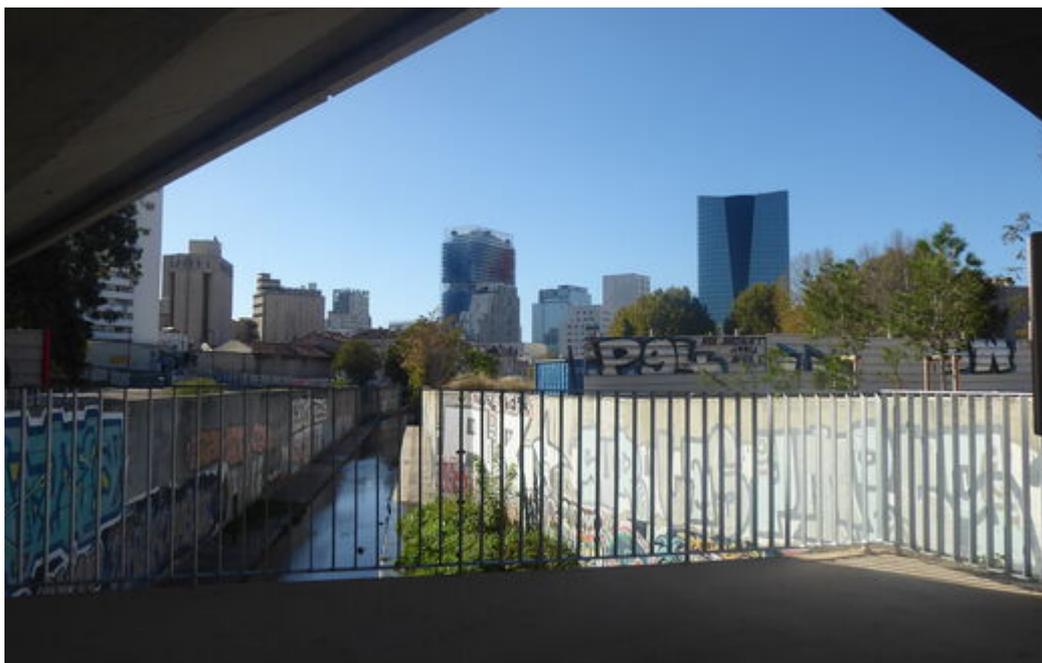
Sa détermination sans précipitation donne le ton des propositions qui sont sorties du séminaire, en particulier dans l'agriculture, soit 50 % de la surface de la France : un sujet explosif, compte tenu d'une part de la prépondérance de ce secteur dans les prélèvements d'eau et le tassement des sols, d'autre part de la difficulté à diffuser les messages du paysage et du retour aux sources, dans une profession en perte de repère après les bouleversements nés de l'industrialisation et de la monoculture intensive.

L'atelier relatif aux nouvelles pratiques agricoles a posé le cadre : « Changer de modèle, c'est possible. L'Etat l'a fait dans les années 1950 avec zéro vision paysagère. Il faut le refaire dans les années 2020 en partant des territoires, ce qui suppose l'intégration entre agriculture, énergie, eau et santé publique », résume le rapporteur. Pour y parvenir, l'atelier planification a tracé un chemin en trois étapes : connaissance du paysage à travers les atlas à grande échelle, définition des stratégies et accompagnement de la mise en œuvre des plans locaux d'urbanisme.

Amnésiques du risque

Tout comme dans l'agriculture, des barrières mentales bloquent la diffusion des messages du paysage dans la gestion des inondations, deuxième grand thème approfondi par les séminaristes : « Certes, nous avons entendu les ministres proclamer leur volonté de « reconquérir la culture du risque », après les morts de la Vallée de la Vésubie. Mais deux ans après, on a oublié », constate Sébastien Giorgis, co-rapporteur de l'atelier sur « l'accueil des débordements prévisibles dans l'espace public ».

Contre cette amnésie, la solution coule de source : « Montrer l'eau », poursuit Sébastien Giorgis. Et mieux encore, « rendre les débordements désirables, car nous avons le pouvoir de raconter une poésie de l'eau ». De l'échelle des parcelles à celle des bassins versants, la contagion de projets individuels profiterait à tous.



© Laurent Miguet

Grâce à l'agence D'ici là Paysage, les Marseillais retrouveront bientôt le contact avec le ruisseau des Aygalades, dans cette partie de son cours enfermée dans des murs en béton.

Symbole intergénérationnel

Encore faut-il qu'aucun maillon de la chaîne de décisions n'échappe à l'œil du paysagiste, y compris dans l'appareil d'Etat. Pour le dire, l'atelier consacré aux enjeux citoyens de la captation de l'eau et aux stockages vertueux a osé sortir de son cadre : « Au lieu de cantonner le paysage dans une sous-direction de la Transition écologique, il faudrait le hisser au niveau interministériel pour y associer l'Ecologie, l'Agriculture et l'Enseignement supérieur », a proclamé le rapporteur Paul Denis, co-président de l'Union française des étudiants en paysage.

Confier à un étudiant la proclamation du message politique du séminaire a constitué un symbole fort, assumé par Sophie Alexinsky, présidente de l'Association des PCE et partie prenante de l'atelier qui en a pris l'initiative. Face à un enjeu vital, la profession ne lâchera pas le morceau ; elle transmet le flambeau.

Eau et paysage (2/3) : Vers un ré-enchantement de la confluence marseillaise

Les Ayalades offrent le premier exemple marseillais de renaturation de ruisseau urbain, au nord de la ville. Cette référence inspire l'équipe fédérée par l'agence Horizons Paysage, sur le site de la Capelette, à la confluence du Jarret et de l'Huveaune.

Laurent Miguet
31 octobre 2023 \ 09h30



© Laurent Miguet

Le béton règne en maître, à la confluence du Jarret et de l'Huveaune.

« Montée 2 tension ». Le tag donne l'ambiance, sur le grand mur en béton qui retient les crues. Malgré le héron qui s'aventure dans le fatras urbain à l'arrière du stade Vélodrome, à Marseille, le nom chantant du site ne fait guère illusion : « La Capelette », où se rejoignent l'Huveaune et le Jarret, forme une plaie béante, comme un coup de couteau qui aurait déchiré la trame bleue de la ville.

Bienvenue à Epluchure Beach

Mandataire de l'équipe lauréate du concours d'idées qui pourrait réenchanter cette confluence marseillaise, Jérôme Mazas tient à commencer la visite par une vision cauchemardesque : à quelques dizaines de mètres en aval, la rivière s'arrête net. Le pompage de son débit permet d'alimenter la principale station d'épuration de la métropole. « En cas de gros orage, le trop plein finit à la mer, sur une plage surnommée « Epluchures beach » par les surfeurs », lâche le paysagiste de l'agence Horizons, avec un sourire jaune.



© Laurent Miguet

L'Huveaune meurt dans une pompe, pour alimenter la station d'épuration métropolitaine.

Dans le vrombissement de camions et d'engins de chantiers mobilisés pour l'extension du tramway, la remontée du Jarret se révèle périlleuse, pour le groupe de paysagistes conseil de l'Etat guidés par Jérôme Mazas, ce matin ensoleillé du 27 octobre. Le tout automobile bat toujours son plein dans la Zac de 90 hectares aménagée par la société d'économie mixte métropolitaine Soleam, et aucun jalonnement provisoire ne permet la traversée piétonne sécurisée de la voie qui sépare, à gauche, l'accès à Mc Donald's et Total Energie, et à droite, un parking.

Le shunt du Jarret

Au bout de ce dernier derrière les feuillages, le chenal bétonné réapparaît. « L'inondation du 4 octobre 2021 a confirmé que le bouchon hydraulique se trouve ici », explique Jérôme Mazas.

Entre les murs lépreux, Horizons situe le cœur de son projet : le shunt du Jarret détournerait son cours pour irriguer un parc par voie gravitaire, puis remonter la confluence avec l'Huveaune de quelques centaines de mètres. L'espace renaturé achèverait en beauté la promenade métropolitaine qui longe ce fleuve côtier depuis Gardanne. Le lit actuel du Jarret canalisé servirait de dégueuloir en cas de crue.



© Laurent Miguet

Le shunt du Jarret alimenterait un parc, pièce maîtresse de l'aménagement en site inondable imaginé par Horizons.

L'espoir de réaliser cette métamorphose se réveille, malgré le sort incertain réservé aux suites du concours d'idées pour Mieux aménager les territoires en mutation exposés aux risques naturels (Amiter). Cette compétition orchestrée par le ministère de l'Écologie s'est soldée en décembre 2021 par la proclamation de trois lauréats nationaux, dont l'équipe fédérée par Horizons.

Relance en instance

« La métropole nous a relancés la semaine dernière », confie Jérôme Mazas. Propriétaire d'une part importante de l'emprise imaginée pour le parc, l'armée ne ferme pas l'idée d'une négociation foncière avec la Soleam. Le cimentier Lafarge et un distributeur de boissons figurent également parmi les parties prenantes nécessaires.

« Nous proposons d'assumer une assistance à maîtrise d'ouvrage dont la mission commencerait par une concertation avec tous les usagers, avant le lancement d'une série d'opérations respectueuses du plan guide », poursuit le paysagiste mandataire. Son équipe comprend un architecte du patrimoine (Sébastien Cord), un sociologue (Etienne Batin), un bureau d'études hydrauliques (Artelia), une agence de paysage (Puya) et les urbanistes de Madania.

Silos mutables

Dans un Espace stratégique de requalification (ESR) qui autorise des solutions innovantes sous réserve d'une réduction de la vulnérabilité aux inondations, les concepteurs suivent la voie étroite d'un aménagement structuré par l'eau, « avec des suppressions de bâtiments, des mutations et des déménagements », précise Jérôme Mazas.

Sa vision de la « résilience d'usage » permet de conserver les bureaux en zone rouge du plan de prévention contre les risques d'inondation, avec des dispositifs permettant de les évacuer et d'y revenir rapidement. Les voitures quittent le sol pour rejoindre des silos mutables, après la fin du

règne de la voiture individuelle. L'école et les logements, en revanche, sortent de la zone rouge. L'une des transformations emblématiques concernerait une déchetterie reconvertie en recyclerie.

D'un fleuve côtier à l'autre

Sur un chemin dont elle anticipe la longueur et les escarpements, l'équipe de maîtrise d'œuvre peut s'appuyer sur le précédent créé par un autre fleuve côtier de Marseille : dans les quartiers Nord placés sous la maîtrise d'ouvrage d'Euroméditerranée, l'agence de paysage d'Ici là rend aux riverains l'accès aux Aygalades. La seconde phase, du parc de Bougainville entrera en chantier début 2024 ou début 2025, selon les résultats des fouilles archéologiques préventives.

Marseille : le parc Bougainville lance la renaturation d'Euromed

Le témoignage de la paysagiste Sylvanie Grée a valeur d'encouragement pour l'équipe d'Horizons : « Dans le concours que nous avons remporté en 2016, la vision de l'eau n'existait ni chez les élus, ni dans le cahier des charges, qui prévoyait un faux ruisseau alimenté avec une pompe, à 300 m des Aygalades auquel on nous demandait de ne pas toucher. Nous avons choisi d'y déroger. Qui, aujourd'hui, imaginerait un tel parc sans renaturation » ?

Eau et paysage (3/3) : « L'eau révèle une profession visionnaire », Sophie Alexinsky, présidente de l'Association des paysagistes-conseils de l'Etat.

Les paysagistes-conseils de l'Etat formaliseront dans les mois à venir leurs propositions sur la gestion de l'eau. Une dizaine d'ateliers en a fourni la matière, le 26 octobre au cours de leur séminaire de Marseille.

Propos recueillis par Laurent Miguet
02 novembre 2023 \ 09h00



© Laurent Miguet

Pourquoi avoir choisi le thème de l'eau, pour le séminaire annuel des paysagistes conseil de l'Etat qui s'est réuni du 25 au 27 octobre à Marseille ?

Ce thème me taraude depuis longtemps. L'eau pousse les paysagistes à assumer une position de visionnaire : forts de leurs connaissances des effets du changement climatique sur la géomorphologie des cours d'eau et sur les flux hydrauliques, ils répondent aux questions que les maîtres d'ouvrage pensent pouvoir remettre à plus tard.

Nous avons d'abord envisagé la Corse, puis Marseille s'est imposé comme le lieu approprié pour faire entendre ce message trop peu écouté. La fréquence croissante des épisodes méditerranéens "cévenols" et des périodes de sécheresse rappelle l'importance de l'enjeu de l'eau de pluie sous les deux angles que nous avons développés : les risques et l'agriculture.

Le séminaire coïncide cette année avec le 30ème anniversaire de la loi Paysage. Y voyez-vous un contexte favorable à un nouvel élan pour la reconnaissance de vos compétences ?

L'aspiration générale à la transition écologique rappelle que nous évoluons dans un modèle en crise, avec les aspects positifs que cela comporte. Ce moment peut mettre en valeur les compétences des paysagistes concepteurs.

Lors de la préparation de la conférence de l'hydrologue Emma Haziza qui a ouvert notre séminaire, elle a soutenu le bienfondé des solutions que nous portons. Il y aurait du boulot pour 30 000 paysagistes, au lieu des 3000 qui composent actuellement la profession.

En introduisant le séminaire, vous l'avez situé dans la continuité de ceux de 2019 et 2021, qui se sont prolongés par la diffusion de messages aux pouvoirs publics. Comment renouveler l'exercice ?

Il ne s'agit pas de rééditer le manifeste de Grenoble ou les 30 propositions de Biscarosse, diffusées en amont des campagnes pour les élections législatives et présidentielle pour affirmer le rôle du paysage dans la transition écologique.

Effleurés en 2021, les thèmes du risque et de l'agriculture ont suscité cette année une dizaine d'approfondissements dans nos ateliers. Leur mise en forme et leur diffusion occuperont les prochains mois, conformément à un rythme désormais établi : une année sur deux, les paysagistes conseil se nourrissent de l'expérience d'un autre pays, dans une alternance avec le séminaire de travail qui aboutit à la formulation de propositions concrètes. L'édition marseillaise s'inscrit dans cette seconde catégorie.

Les arguments tangibles que nous développons complètent ceux qui défendent l'idée que le paysage appartient à tous : la mise en œuvre de nos méthodes et de nos projets passe par des compétences spécifiques qui offrent des solutions concrètes aux problèmes rencontrés dans notre écosystème. Nous proposons notre savoir-faire pour réaménager, voire restaurer ce qui a, de fait, été globalement brutalisé depuis des décennies. Nous nous devons aujourd'hui de le faire respecter.